



Réussir
La Mulatière



Réussir
La Mulatière

Rejoignez-nous !

Ecrivez-nous directement à contact@reussirlamulatiere.fr ou renvoyez ce coupon par voie postale à « Réussir La Mulatière », 14 rue Clément Mulat 69350 LA MULATIERE

- Je refuse la vente de 5 terrains municipaux à Lyon Métropole Habitat
- Je soutiens Réussir La Mulatière et souhaite m'investir à vos côtés
- Je souhaite être informé des actualités de Réussir La Mulatière

Madame, Monsieur, chers Mulatins,

Vous avez récemment été informés par courrier de Madame le Maire de notre démission collective du conseil municipal de la commune.

Un **point d'explication** s'impose avant de nous tourner vers les seules questions qui valent et méritent le débat, **la défense des intérêts des Mulatins et le refus de la bétonisation sociale de notre ville.**

Alban MICHAUD, Adjoint au Développement durable démissionnaire
Anne-Laure PASSERAT, Adjointe Petite Enfance, Santé et Prévention démissionnaire
Rachel SEMBEIL, Conseillère municipale démissionnaire
Alexandre TARGE, Conseiller municipal délégué à la Communication démissionnaire
Bénédicte TOUCHARD, ancienne adjointe démissionnaire
Lionel du VERDIER, Conseiller municipal démissionnaire

Il est grand temps de tourner la page de cette crise. En maintenant son projet de bétonisation sociale, Madame le Maire a hélas choisi de la prolonger. Elle choisit également d'être dans la main des oppositions, qui feront la pluie et le beau temps sur tous les projets de notre commune.

Le temps des élections viendra pour tourner cette page.

Dans l'intervalle nous appelons tous les Mulatins amoureux de leur Commune, attachés à ses habitants de tous âges et horizons, attachés à ses clubs et associations, **à rejoindre notre groupement** de réflexion et d'animation locale, « **Réussir La Mulatière** ».

Nous souhaitons travailler concrètement avec le plus grand nombre à la préservation de notre qualité de vie et à l'amélioration du quotidien de chacun.

Nous comptons sur votre mobilisation !

Alban MICHAUD, Adjoint au Développement durable démissionnaire
Anne-Laure PASSERAT, Adjointe Petite Enfance, Santé et Prévention démissionnaire
Rachel SEMBEIL, Conseillère municipale démissionnaire
Alexandre TARGE, Conseiller municipal délégué à la Communication démissionnaire
Bénédicte TOUCHARD, ancienne adjointe démissionnaire
Lionel du VERDIER, Conseiller municipal démissionnaire

Et toute l'équipe de « Réussir La Mulatière »

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse (facultatif) _____

Téléphone (facultatif) _____



Réussir
La Mulatière



RETABLIR LA VERITE :

*un point d'explication
s'impose !*

Depuis le début du mandat,
pas moins de **15 élus sur
les 23 siégeant de la majorité
ont démissionné.**

7 élus dont 2 adjoints avaient en effet
déjà démissionné en cascade depuis les élec-
tions municipales de 2020 !

Le 15 septembre dernier nous étions **8 élus
supplémentaires, dont 2 adjoints**,
à faire le même choix, avec déchirement, suite
à une rupture de confiance et un désaccord de
fond avec Madame le Maire sur la question du
« renouvellement urbain ».

Chronologie :

Depuis 2020, Madame le Maire engageait seule des négociations avec la Métropole de Lyon avec l'objectif louable de créer une centralité de ville inexistante sur le plateau du Roule, autour de la Mairie.

Dès 2021 nous réclamions à de nombreuses reprises la constitution d'un groupe de travail afin de travailler collectivement et de partager les informations : demandes refusées sèchement !

Mai 2024 : quatre ans plus tard Madame le Maire présente enfin aux élus de la majorité le fruit discutable de ses négociations avec la Métropole : un projet « abouti » pour elle mais inacceptable pour nous. En effet **ce projet consiste à céder 5 terrains municipaux à Lyon Métropole Habitat** (LMH, organisme de logement social de la Métropole de Lyon). De plus, il est demandé à LA MULATIERE de s'engager à financer la rénovation urbaine à venir : ainsi notre ville cède ses terrains ... et devrait subventionner dans le même temps son acquéreur (LMH) ! On marche sur la tête. Stop ! **Suite à notre opposition à approuver pareil projet, nous étions convenus avec Madame le Maire de revoir cette copie dès la rentrée de septembre.**

Début septembre 2024, ultime choc : nous découvrons inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 16/09, à notre insu, sans information préalable, le projet litigieux de cession des 5 terrains communaux que nous contestions, au titre du Contrat de Mixité Sociale. Pour nous la rupture était consommée et nous avons immédiatement annoncé en tirer les conséquences en démissionnant de nos fonctions, ce qui permit le retrait (provisoire ?) du projet au vote du conseil municipal. **Voilà la réalité des faits.**

Dans une ultime reculade, Madame le Maire a bien tenté de nous en dissuader en annonçant malgré elle et bien tardivement la constitution d'un groupe de travail et une grande concertation : celle-là même qui nous était refusée depuis 3 ans ! **De qui se moque-t-on ? De toute évidence nous ne pouvons pas continuer le mandat dans son équipe.** Notre choix a d'ailleurs été conforté en découvrant récemment que Madame le Maire compterait désormais sur les oppositions pour valider le projet. Ainsi, vous le voyez, **nous sommes bien loin d'un scénario de « pressions » et de « menaces »** comme elle vous l'a écrit.

“NON A LA BETONISATION SOCIALE DE LA VILLE :

*préservons notre commune
et son cadre de vie !*



LA MULATIERE est modeste et populaire, forte de l'entraide qui s'y vit, mais fragile. **Elle compte déjà près de 25% de logements sociaux**, chiffre très supérieur à la moyenne nationale et qui correspond à l'exigence légale.

D'ailleurs, on peut rappeler qu'avant même le projet de renouvellement urbain, il est prévu que l'immeuble du **2 rue Stéphane Déchant, ex Fanny Coupes**, soit requalifié et transformé par son propriétaire La Métropole en un immeuble de logements sociaux.

Or, si par nos démissions nous avons empêché in extremis en septembre le principe de la vente des terrains communaux, **aussi incroyable que cela puisse paraître, Madame le Maire persiste à vouloir l'imposer... cherchant désormais le soutien des oppositions !**

Plutôt que de travailler collectivement en amont, 4 samedis de concertation a posteriori vous sont maintenant proposés ! **Voici les positions que nous soutenons et vous appelons à exprimer, fondées sur deux principes simples :**

➤ **Tout faire pour éviter l'augmentation du nombre de logements sociaux sur notre commune.**

En aucun cas un terrain municipal ne saurait être cédé pour être construit en bâtiment 100% social.

➤ **Tout faire pour aider les bailleurs sociaux à entretenir le parc social existant afin de garantir un habitat digne.**

La commune doit soutenir les rénovations de l'existant et le travail avec Lyon Métropole Habitat ne manque pas en la matière !



Chemin de la Cadière (Lot 1)

Le terrain communal dit du skate-park doit être préservé et mis en valeur comme un espace naturel et une réserve foncière à long terme pour la commune. En aucun cas un immeuble 100% social de près de 68 appartements ne doit y être édifié comme le projet hélas le prévoit.

9, rue de Verdun (Lot 3) (Armoise face à la Mairie)

4, rue Laurent Bonnevay (Saint Exupéry) (Lot 4)

Ces bâtiments gérés par LMH, déjà entièrement sociaux, sont assis sur des terrains communaux nous appartenant. Ils doivent être rénovés par LMH. **La Mairie doit soutenir l'effort financier de destruction et reconstruction de ces bâtiments insalubres mais avec les contreparties suivantes :**

- Implantation de commerces (**restaurant, épicerie etc.**) en rez-de -chaussée de l'immeuble qui remplacera l'Armoise sur la place de la Mairie.

- Afin de garantir une mixité, les logements sociaux rénovés devront accueillir des publics respectant les **critères PLS, à savoir des logements sociaux aux plafonds de ressources les plus élevés (couple avec 1 enfant pouvant disposer de revenus de 47.000 € par an).**

4, rue du Confluent (Lot 2)

En aucun cas ce quartier du bas de la commune, déjà très social, ne doit voir construit un bâtiment exclusivement social de 22 appartements comme le prévoit le projet.

Parking au Sud de l'Armoise (Lot 5)

Ce terrain, propriété de la commune, pourrait être intégré au projet de rénovation de l'Armoise, et garantir un aménagement plus verdoyant, en préservant l'existant dont le Ginko Biloba, et le maintien des stationnements pour les habitants, le marché et les futurs commerces. En aucun cas il ne doit être transformé en immeuble monobloc de 60 logements 100% social!

